

## Conseil municipal du 10 mai 2014

### Voirie communale :

Le conseil municipal étudie la possibilité de contracter un emprunt de 400 000€ pour réaliser 10km de voirie.

Dans ce but des établissements bancaires sont consultés, le projet est à l'étude .

Détail des routes à refaire est donné au conseil .

### Délibérations :

- Délégation de pouvoir au maire le conseil municipal donne les pouvoirs délégués au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.
- Election des délégués de la Commission d'appel d'offres : Elle est constituée du maire ou de son représentant qui est président de droit, de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants parmi les membres du conseil municipal.  
Sont élus : Mme Joly, M. Leblanc et M. Bernard, titulaires, M. Duquesne, M. Galin et M. Moreau, suppléants.
- Service des Eaux : Le conseil accepte le devis de la société Hydrelec pour un montant de 1 980€ HT. L'intervention consiste en la dépose et le remplacement de l'hydraulique existante (canalisations, vannes et supports), et des modifications électriques pour assurer la permutation automatique entre les pompes.
- Menuiseries : Remplacement de 4 fenêtres et 3 paires de volets à l'école et dans l'appartement de la mairie. Après consultation de 3 artisans, l'entreprise Dutilleux est retenue pour un montant de travaux de 4 878.04€ HT
- Mairie : Remplacement de chéneau, descente de gouttière et démoissage de toiture. L'entreprise Gauge a été retenue pour un montant de 2 235€ HT
- Travaux d'électricité à l'appartement de la mairie : deux entreprises ont été consultées, le conseil demande de consulter Mr FRITZ (artisan domicilié à CRUX-LA-VILLE) .A réception du devis, la commission des bâtiments statuera et donnera son accord à l'un des artisans consultés pour réaliser les travaux.
- Salle des élections : remplacement de néons, devis de 195.56€ HT de M. Brenterch accepté.
- Appartement boulangerie : remplacement sonnette, accord à M. Brenterch pour 125€ HT
- Salle des Fêtes : Mise aux normes des portes pour évacuation du public et installation d'un soufflet sur fenêtre. Trois entreprises consultées. Accord à M. Dutilleux pour 1 714€ HT
- Salle des Fêtes : 25 à 30m<sup>2</sup> de bardage sont à refaire et le portail de la cour à remplacer. Le conseil délègue la commission bâtiment pour consulter des entreprises, et donner son accord pour les travaux.
- Achat de 3 bancs : Un devis sera demandé au CAT du MORVAN 58 MON TSAUCHE LES SETTONS (Place de la Résistance et cimetière)
- Forêt : Election de 3 garants de la forêt communale : M. Ph Deschaintre, M. C Joly et M D. Save
- SITS : Election de 2 délégués : Mme Joly et Mme Munden
- SIVS : Election de 2 délégués Mme Joly et Mme Munden et de 2 suppléants : M. Moreau et Mme Paase
- Conseil d'école : Mme Joly, Mme Munden, M. Moreau, Mme Paase
- Espace Socio-Culturel : Le Maire propose que M. Galin soit délégué et qu'il le remplace à l'espace socio-culturel. Le conseil municipal accepte et désigne M. Galin comme délégué de la commune auprès de l'espace socio culturel.
  
- Composition des commissions :
- Infos Crux : Elise Aumeunier, Anne-Marie Duquesne, Vincent Galin, Michel Geoffroy, Alexandra Munden, Janine Perret, Emmanuel Rossignol, Dominique Sierra, Frédérique Treillou

- Commission Culture : Sophie Charvet, Bernard Duquesne, Michel Geoffroy, Jean-Claude Le Bihan, Daniel Mourocq
- Commission des Impôts :
- Une liste de 24 personnes est proposée à la Direction des Impôts qui nommera 6 titulaires et 6 suppléants.

#### Presbytère :

Le conseil a visité le bâtiment et l'a fait estimer par le service des Domaines.

Ce bâtiment de caractère nécessite de grosses réparations et une redistribution des pièces, ce qui peut représenter un investissement de 250 000 € de travaux. Par ailleurs le bâtiment est évalué à 75 000€ (plus ou moins 10%).

Une partie du bâtiment est actuellement utilisée : Le logement du rez de chaussée est loué, le bureau de l'agence postale est situé dans ce bâtiment, et il existe un local technique qui abrite le répartiteur téléphonique d'Orange.

Le Conseil doit réfléchir à engager la réhabilitation du presbytère ou à le mettre en vente. Il statuera lors du prochain conseil municipal.

#### Bail de Chasse :

Le bail de chasse arrive à échéance au 01/09/2014. La chasse communale compte 16 bagues de chevreuil et 16 de sangliers. Le Conseil souhaite renouveler le bail avec l'association communale.

Actuellement le bail est conclu sur la base de 4€ l'hectare pour 313ha de bois et 55 ha de prés.

Après renseignements pris auprès de la Fédération de Chasse et du service chasse de l'ONF, les locations se font au minimum sur la base de 5.50€ pour la plaine et 10€ pour la forêt. Les tarifs appliqués peuvent être nettement supérieurs, parfois le double de ces bases. Le conseil souhaite augmenter les locations sur les bases minimum.

#### Panneaux de rues :

Des noms ont été attribués aux rues et places du bourg, une commission poursuit le dénombrement des plaques et des numéros avant de passer commande.

Les panneaux seront de couleur verte.

Il est envisagé de numéroter les maisons des hameaux les années suivantes.

#### Salle des jeunes :

Suite à la demande des jeunes de la commune, le conseil donne son accord pour que la salle utilisée pour les élections soit à nouveau mise à leur disposition pour qu'ils se réunissent.

Un règlement a été établi et des responsables nommés parmi les parents et parmi les jeunes.

Il est entendu que la salle doit être libérée par les jeunes sur demande du maire (élection, réunion ...)

#### Site de Crux la Ville :

Bernard Duquesne propose au conseil municipal d'adhérer à « Réseaux des Communes » pour la création du site de Crux la Ville pour un montant annuel de 205€ HT.

Le conseil municipal accepte et délègue M. le Maire afin de signer la convention.

Bernard Duquesne et Vincent Galin assureront le développement et la mise à jour du site sur lequel vous pourrez vous connecter très prochainement.

#### Questions diverses :

Mme Dumaine demande à bénéficier de la chaume communale qui se trouve le long de la départementale aux Faux. Le conseil donne son accord.

L'association Rando-vadrouille sollicite une subvention, le conseil demande le bilan 2013 et le compte rendu de l'assemblée générale pour répondre.

Monsieur Baesler a fait des propositions d'aménagements et de fleurissements. Les projets seront étudiés avec lui. Nous le remercions dès à présent pour toutes les plantations déjà réalisées qui contribuent à l'embellissement du bourg.

Le Centre de Secours a été doté d'un camion citerne rural datant de 2003 pour remplacer le FPTR datant de 1989.